

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la mairie de Domps, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 6 avril 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
28	19	7	2	

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
26	0	0	. 0

Membres présents :

BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SIMON Isabel, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie-Claude suppléante de MUZETTE Thierry.

Membres ayant donné pouvoir :

BODIN Pascal donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel, CHABANAT Christine donne pouvoir à LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry donne pouvoir à CHADELAUD Michel, ROGER Edouard donne pouvoir à TERRIER Gilles, SERRU Marie-Claire donne pouvoir à LENOBLE Monique, SUDRON Frédéric donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, VERGNE Didier donne pouvoir à PONS Gérard.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

LACOUTURIERE Michel, POURCHET Pierre.

Secrétaire de séance : CHADELAUD Michel.

FINANCES

Délibération n° 46 - 2017 : Office de tourisme : prestations « Office de tourisme »

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière approuvé par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016 ;

Vu la délibération en date du 22 décembre 2016 définissant l'intérêt communautaire au 1^{er} janvier 2017 ;

Considérant que la Communauté de Communes des Portes de Vassivière exerce la compétence obligatoire « promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » ;

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 21 mai 2015, une tarification annuelle avait été instaurée afin de favoriser le développement des prestations touristiques (prestations de communication, création de sites internet, insertion dans dépliants, calendrier des manifestations...).

Cette tarification était la suivante :

PRESTATONS « OFFICE DE TOURISME »				
Hébergements (chambres d'hôtes, locations, gites, meublés)	20 €			
Hôtels, Villages de vacances	50€			
Commerçants – Producteurs – Artisans Activités de service	20 €			
Organisateurs de manifestations	30€			
Restaurants	30€			

Monsieur le Président précise qu'il convient de moduler ces tarifs en fonction des prestations. Il rappelle que les services de l'Office de tourisme des Portes de Vassivière sont accessibles à tous les prestataires en règle avec leurs obligations légales et aux hébergeurs classés et/ou labélisés et/ou en cours de labellisation.



Dans ce cadre, il est proposé de moduler les tarifs en fonction des services suivants proposés par l'Office de tourisme des Portes de Vassivière :

Détail des prestations	OFFICE DE TOURISME » Catégories	
Présence dans le guide et le site internet avec les seules	Toutes catégories	Tarif annuel
coordonnées		gratuit
Forfait de	base comprenant :	
Présence de la brochure du prestataire dans l'espace d'accueil de l'Office de tourisme des Portes de Vassivière	Chambres d'hôtes et/ou meublés	30€
Fourniture de brochures touristiques	Camping / Hôtel / Village de vacances	50€
Affichage sur le site internet d'une galerie de photos (maximum 16 photos)	Commerçant / Producteur / Artisan / Artiste / Service	20 €
Réalisation d'un reportage photo (à la demande)	Restaurant	30 €
Participation aux animations, actions de promotion de l'Office de tourisme des Portes de Vassivière (pot d'accueil de l'été, marché si dans le thème, partage des publications facebook)	Restaurant saisonnier (maximum 4 mois) / Aire de camping-car	20 €
Mise en relation avec les instances et partenaires touristiques par rapport à des développements de la filière et à la stratégie marketing régional	Association organisatrice de manifestations	30€
Participation aux démarches de qualification de l'Office de tourisme des Portes de Vassivière, du Pays, du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, de la Région Participation à des réunions d'informations techniques et conseils techniques pour le développement de l'activité des prestataires, ou de l'organisation des manifestations (sur rendez-vous individuel)	Lieux de visite / Activités de plein air	50 €
<u>Option (e</u>	n supplément) :	
Réalisation et affichage de vidéos sur les prestataires (3 par prestataire)	Toutes catégories	15€
side à la création d'un site internet	Toutes catégories	40 €
vide à la création d'un outil numérique : page/profil acebook, flickr, instagram, google	Toutes catégories	15€

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE MODIFIER la tarification annuelle des prestations « Office de tourisme » ;
- D'APPLIQUER ces modifications à compter de 2017.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents. Pour extrait conforme. A Eymoutiers, le 14 avril 2017

> Le Président, Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : Publié le : Communauté de Communes des Partes de Vassivière 8, rue de la Collégiale 87 PO EVIVOUTIERS